



Le 16 octobre 2024

Le Maire de Lézignan-Corbières  
Aux membres du Conseil municipal

ASS/GF/II/MG

Chers Collègues,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du Conseil municipal qui se tiendra :

**Le mardi 22 octobre 2024 à 18h30**  
**Au Palais des Fêtes, avenue Maréchal Foch**

Vous trouverez ci-dessous les questions portées à l'ordre du jour, accompagnées en pièces jointes des notes explicatives de synthèse conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Ordre du jour****Fonctionnement des institutions communales**

Désignation de la secrétaire ou du secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 10 septembre 2024
2. Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT par délégation du Conseil municipal

**Gestion des services publics**

3. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'Eau potable et de l'Assainissement pour l'exercice 2023 – Annexe

**Gestion du domaine foncier communal**

4. Procédure de transfert d'office des voies, espaces libres et réseaux du lotissement « Lo Vi Nouvel » dans le domaine public communal – Annexe
5. Procédure de transfert d'office des voies, espaces libres et réseaux du lotissement « Vidal » dans le domaine public communal – Annexe
6. Intégration des voies, réseaux et espaces libres du lotissement « Le clos de Bacchus 3 » dans le domaine public communal
7. Acquisition de la parcelle AO n° 381 en vue d'une intégration future dans le domaine public communal – Annexes
8. Acquisition de la parcelle AY 0054 en vue d'une intégration future dans le domaine public communal – Annexe
9. Convention de servitude de passage avec ÉNÉDIS sur les parcelles cadastrées E 214-215-216-217 – Annexe

**Économie et commerce de proximité**

10. Annulation d'une aide au soutien à l'installation pérenne d'une entreprise artisanale en centre-ville

## **Finances**

### **11. Décision modificative 2 – Budget principal**

## **Ressources humaines**

### **12. Adhésion au service des missions temporaires du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude – Annexe**

## **Éducation, animation et jeunesse**

### **13. Protocole de communication et d'échange d'informations sur l'évitement scolaire entre le parquet, la Caisse d'allocations familiales de l'Aude, la mairie de Lézignan-Corbières et la Direction académique des services de l'éducation nationale de l'Aude – Annexe**

## **Questions diverses**

Je vous prie de croire chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Gérard FORCADA**

